Infoloup

Novembre • Décembre 2015

Magazine bimestriel d'information chantelouvais

N°07

Zoom sur

Parents, mode d'emploi

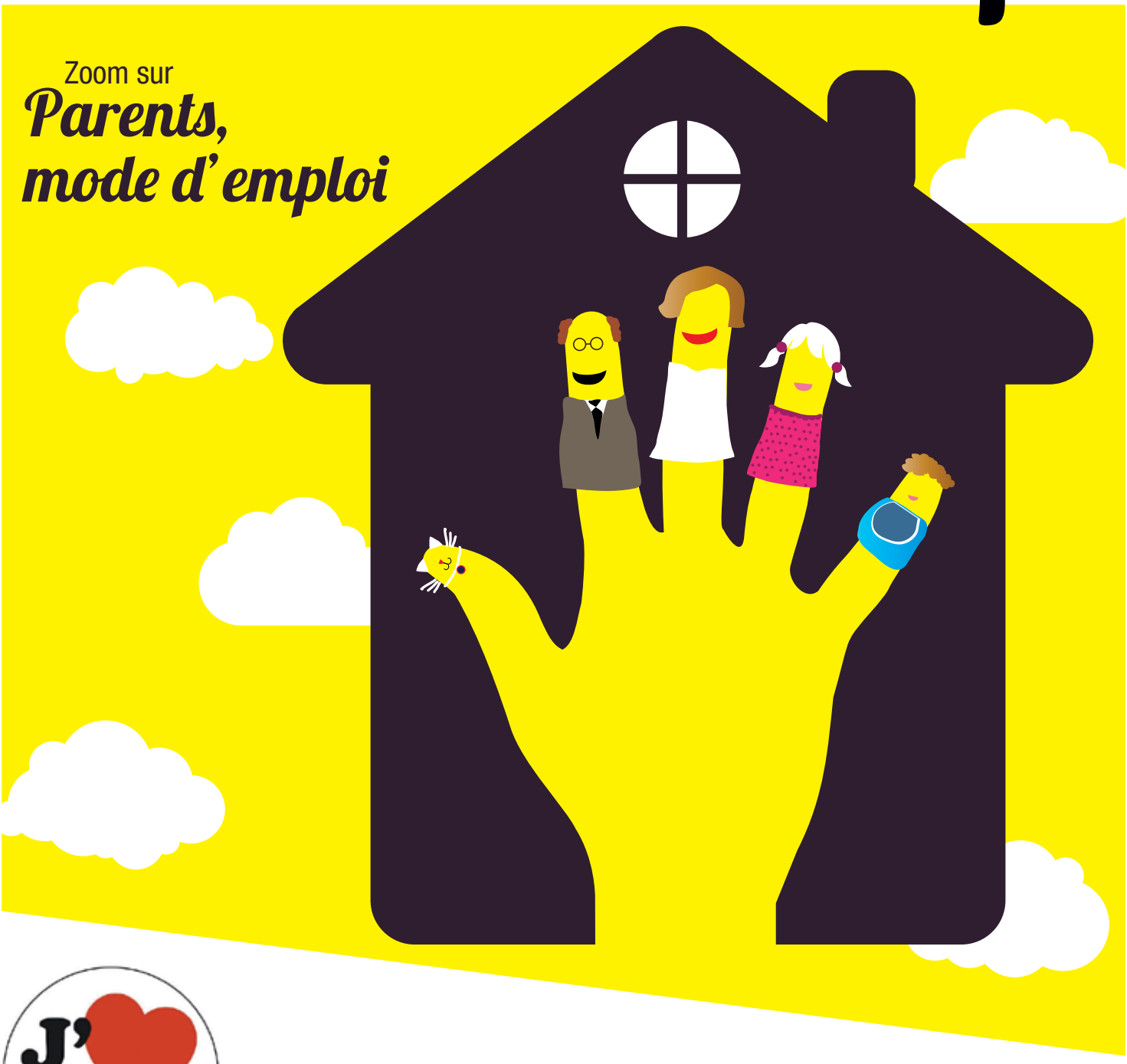

J'♥MA COMMUNE

Ville de Chanteloup les-Vignes

Sommaire

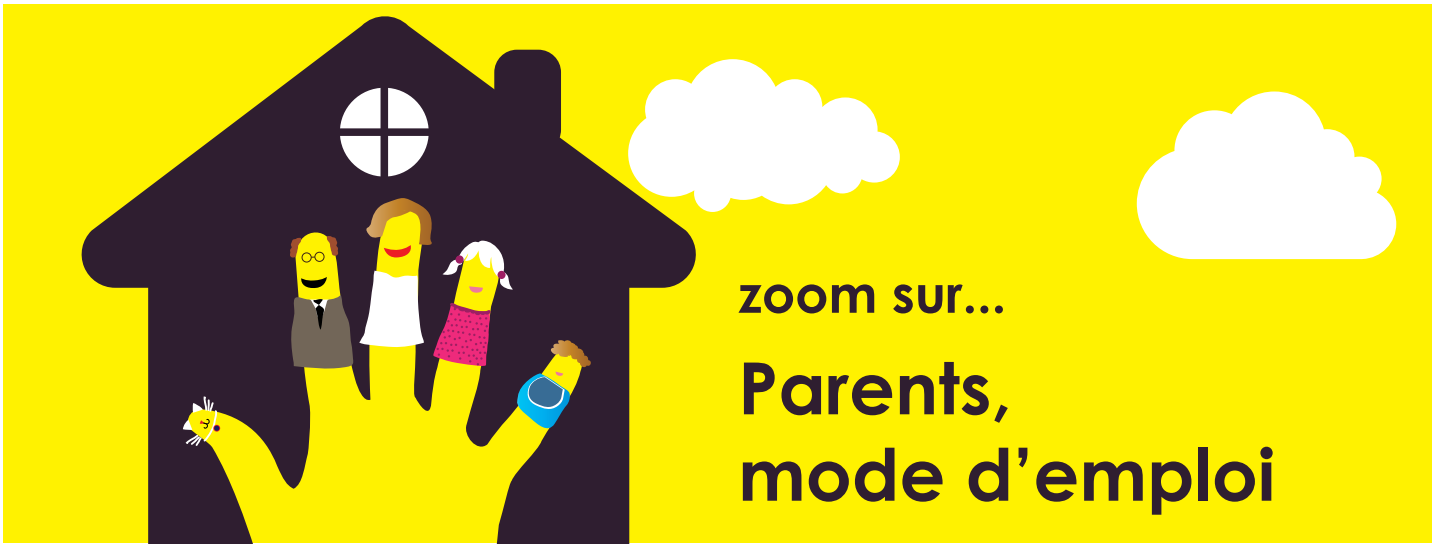

actu

4 Actualités
6 Permanence des élus

au coin de la rue

7 Soirée disco « Fever' 80 »
8 Marché de Noël
9 Téléthon 2015
11 Rencontre avec : Inès Ozben
14 Chef, la recette !
15 Coin lecture

zoom sur...

16 Parents, mode d'emploi

jour après jour

20 CME : Des élus en culotte courte
21 Conseil citoyen
22 Nouvelles permanences CCAS et Logement
23 Seniors
24 Travaux

vie pratique

25 Environnement
26 Du côté de l'Agglo
27 Du côté du Département
28 Infos pratiques
31 Rendez-vous le

INFOLOUP magazine municipal bimestriel • Mairie de Chanteloup-les-Vignes • Rue du Général-Leclerc • Tél. 01 34 01 10 50 • Directeur de la publication : Catherine Arenou • Rédacteur en chef : Rémi Engrand • Rédaction : Myriam Devingt / Rémi Engrand • Email : redaction@chanteloup-les-vignes.fr • Création graphique : Laure-Line Rousselot • Photographies : Service communication, Fotolia • Impression : Imprimerie Business Kommunication • Distribution : Service Mania • Tirage : 5000 exemplaires • Dépôt légal : octobre 2015

Vivre sa ville comme on vit sa vie

On dit souvent qu'une ville offre un cadre de vie à ses habitants alors que ce sont plutôt les habitants qui offrent un cadre de vie à leur ville. Pour animer un territoire, il faut en effet que ces derniers aient la volonté d'agir ensemble et de devenir acteurs de leur environnement.

La conjugaison des intérêts de chaque individu avec ce que l'on nomme l'intérêt général est un préalable indispensable à la construction du vivre ensemble et à l'organisation d'un territoire, même de petite taille. La citoyenneté, véritable moteur de la démocratie et de la vie en société, est donc un enjeu primordial, qu'il convient de promouvoir.

Chanteloup-les-Vignes est attachée à cette notion de citoyenneté. Habituée à mener des projets concertés associant des habitants, des élus, des techniciens et des acteurs associatifs, elle s'inscrit parfaitement dans cette tradition républicaine et démocratique, permettant à chacun de prendre part au bien commun.

La citoyenneté s'apparente pour nous à un fil conducteur historique, inséparable des mutations qui ont présidé au renouveau de notre commune. Nos projets les plus récents répondent également à cette tradition : il suffit de penser aux conseils citoyens, actuellement en cours de formation, ou encore à l'élection du Conseil Municipal des Enfants (CME) qui aura lieu mi-novembre.

Il me tient à coeur de souligner combien ces initiatives, portées avant tout par les Chantelouvais(es) me rendent fière. Fière de vivre à Chanteloup, fière d'aimer Chanteloup et surtout fière d'agir au nom de Chanteloup. Prendre soin de sa ville comme on prend soin de sa famille, se consacrer aux autres et contribuer ensemble au bien-être de tous, voilà précisément ce que les enfants du Conseil Municipal des Enfants sont sur le point d'apprendre et de partager.

Je leur souhaite bonne chance dans leurs nouvelles fonctions et les remercie d'avance pour leur implication.

Catherine ARENOU
Maire de Chanteloup-les-Vignes
Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines
Vice-présidente de la CA2RS

Restos du Cœur

Ouverture des inscriptions

Les beaux jours sont terminés et l'automne bien entamé. Pour préparer la saison hivernale qui démarre à la fin du mois de novembre, les Restos du Cœur enregistrent les inscriptions des bénéficiaires durant quatre matinées : lundi 9, jeudi 12, lundi 16 et jeudi 19 novembre, de 9h à 12h.
L'équipe de l'antenne chantelouvaise communiquera les dates et horaires de distribution aux bénéficiaires lors de leur inscription.

Inscriptions les 9, 12, 16 et 19 novembre, de 9h à 12h

Renseignements :
Restos du Cœur
Maison des Associations
7 place du Pas
☎ 01 39 70 45 72

Et n'oubliez pas, l'association est toujours à la recherche de bénévoles.

Santé

Sida : les autotests disponibles en pharmacie

Depuis le 15 septembre, un autotest de dépistage du Sida est disponible en pharmacie. En France, on estime qu'environ 30 000 personnes ignorent qu'elles sont infectées par le VIH. Grâce à l'analyse d'une goutte de sang, le dispositif permet d'identifier la présence du virus en 15 minutes. Le test est disponible sans ordonnance et coute en moyenne 28 euros. Si le résultat est positif, le testeur doit effectuer un nouveau test, en laboratoire ou dans un centre de dépistage (anonyme et gratuit).
Attention, le test n'est pas fiable si la contamination a eu lieu il y a moins de trois mois. En cas de risque de contamination très récente (moins de 48 heures), rendez-vous aux urgences d'un hôpital.

La plateforme téléphonique Sida Info Service est à votre écoute au 0800 840 800 (appel anonyme et gratuit, 24h/24h, 7j/7j).

Le Relais

Grande braderie au centre de tri !

Le Relais Val de Seine, qui a fêté ses vingt ans d'existence l'an dernier, organise sa braderie annuelle samedi 7 novembre. Rendez-vous au centre de tri.

Ecoparc des Cettons
15 rue Panhard Levassor
☎ 01 39 74 85 85

Nouveaux habitants

Bienvenue à Chanteloup !

Vous êtes installés depuis peu à Chanteloup-les-Vignes ?
Contactez le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour vous inscrire à la matinée d'accueil des nouveaux habitants, qui aura lieu le 23 janvier.
Favorisant la rencontre et l'échange, ce moment convivial et fédérateur vous permettra de faire plus rapidement connaissance avec votre commune : ses services, ses équipements, ses commerces, ses associations…

Renseignements :
CCAS
6 Place du Trident
☎ 01 39 74 20 16

Dernière minute !

Toutes nos félicitations à Tony Yoka ! A 23 ans, le Chantelouvais devient le premier champion du monde français de boxe amateur en catégorie super-lourds (+91kg), en battant le numéro 1 mondial Ivan Dychko, le 15 octobre dernier à Doha (Qatar). Le jeune boxeur, qui a enfilé ses premiers gants sur le ring de Chanteloup-les-Vignes, décroche ainsi son billet pour les jeux Olympiques de Rio en 2016 !

Baisse des dotations

Mobilisez-vous pour votre ville

L'Etat a décidé, d'ici à 2017, de réduire de 30% les dotations accordées jusque-là aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions. Une baisse qui détériorera inévitablement les ressources des collectivités.

Enclenchée en 2014, la baisse des subventions allouées aux communes a fragilisé le budget de nombreuses villes en France, déjà impacté par le transfert de nouvelles compétences (réforme des rythmes scolaires, mises aux normes d'accessibilité PMR, suppression de la taxe professionnelle).

Le rôle essentiel des communes est menacé : logement, crèches, transports, équipements sociaux et sportifs, emploi, soutien aux associations… Comment les villes pourront-elles assurer au quotidien les services de proximité pour les 66 millions de Français dans ce contexte ?

Comme 17375 communes, Chanteloup-les-Vignes apporte son soutien à l'Association des maires de France qui appelait, le 19 septembre dernier, les citoyens à se rassembler pour protester contre cette baisse des dotations et amener l'Etat à revenir sur son rythme et son montant. Une opération qui a rencontré un très grand succès partout en France. Et qui continue sur le web, avec la possibilité de signer l'Appel du 19 septembre pour les communes de France, en ligne sur le site www.change.org.

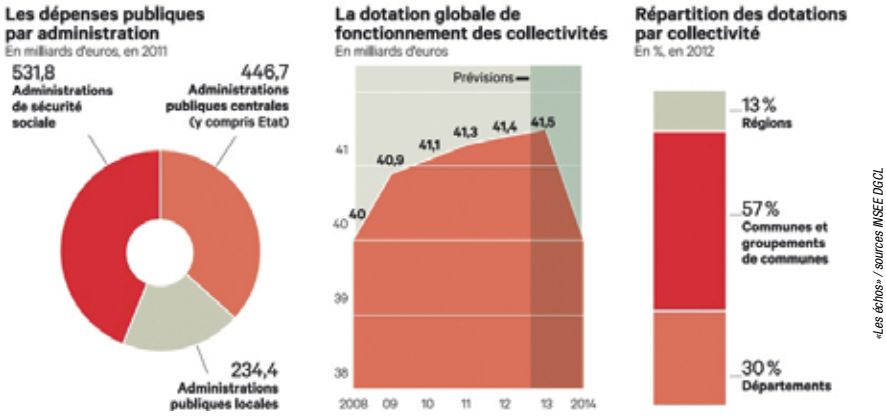

Yvelines Première

Une grille des programmes remodelée

Depuis la rentrée, la chaîne a modifié sa grille. Le journal, qui traite de l'actualité de l'ensemble des communes du département, est désormais diffusé à 19h, avec l'accueil d'un invité à 19h15.

Diffusées tous les quinze jours en alternance avec des programmes existants, la chaîne propose de nouvelles émissions : « Mise en Seine» « Livre comme l'air », magazines culturels consacrés respectivement au théâtre et à la littérature ; « Histoire de voir », une émission sur le patrimoine yvelinois, et un « Grand format » quotidien, tourné en extérieur pour se rapprocher des acteurs locaux.

Pour rappel, Yvelines Première est diffusée sur :
Orange : canal 270 / Numéricâble : canal 97 / Free : canal 353
Darty Box : canal 295 / Alice : canal 376 / TNT : canal 30

Un nouveau Préfet pour les Yvelines

Nommé le 25 août dernier, Serge Morvan est le nouveau Préfet des Yvelines.
Spécialiste des collectivités territoriales, il avait assuré la Direction générale de ce secteur auprès du Ministre de l'Intérieur.

Élections régionales

N'oubliez pas d'aller voter !

Rendez-vous les dimanches 6 et 13 décembre dans les urnes pour les élections régionales. L'objectif national : désigner les 14 conseillers régionaux de métropole et d'outre-mer.
Ce sont les premières élections dans le cadre du redécoupage des régions, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2016.

Votre Maire

Catherine Arenou

et ses adjoints

Vous reçoivent sans rendez-vous

Samedi 7 novembre
Permanence Maire-Adjoint - Mairie

Samedi 14 novembre
Permanence Maire-Adjoint - Mairie

Samedi 21 novembre
Permanence Maire-Adjoint - Mairie

Samedi 28 novembre
Permanence du Maire - Mairie

Samedi 5 décembre
Permanence Maire-Adjoint - Mairie

Samedi 12 décembre
Permanence du Maire - Mairie

Samedi 19 décembre
Permanence Maire-Adjoint - Mairie

Mairie : 37 rue du Général-Leclerc de 10h à 12h

Renseignements au 01 34 01 10 50 ou secretariat@chanteloup-les-vignes.fr

PLEIN ÉCRAN

Plein Écran

2ème séance : La Reine des Neiges

Anna s'est lancée dans une incroyable aventure à la recherche de sa grande sœur Elsa, la Reine de neiges, qui s'est exilée après avoir plongé son royaume dans un hiver éternel. En compagnie du montagnard Kristoff, de son renne Sven, et d'Olaf le bonhomme de neige, elle va devoir affronter les conditions extrêmes des sommets escarpés et braver la magie qui hante ces lieux pour retrouver sa sœur et libérer leur royaume des glaces.

Mercredi 18 novembre • 16h
Complexe socioculturel Paul Gauguin
Entrée payante

Renseignements auprès du service culturel
☎ 01 39 27 11 77
✉ culture@chanteloup-les-vignes.fr

DERNIÈRES PLACES !

Spectacle

Soirée Disco « Fever' 80 »

Remontons le temps pour une plongée dans les années disco ! Le temps d'une soirée inoubliable, cinq artistes interprètent sur scène les plus grands tubes de l'époque, de Born to be Alive à I will survive. Le tout au rythme de chorégraphies endiablées !

Samedi 14 novembre • 21h
Complexe socioculturel Paul Gauguin
Entrée à partir de 3€

Réservation auprès du service culturel
☎ 01 39 27 11 77
✉ culture@chanteloup-les-vignes.fr

Concert

The Island Consort & the Island Voices

Deux ensembles, l'un instrumental, The Island Consort, l'autre vocal, The Island Voices, se réunissent sous la direction de Gloria Bernstein pour interpréter des morceaux des grands répertoires de Mendelssohn, Haendel, Bach, Zelenka… Avec la participation exceptionnelle de l'organiste Véronique Sourisse et de la soliste soprano Erzsbet Tassin, accompagnées par la Chorale de l'Eglise réformée de Poissy, sous la direction d'Erik Guignard.

Dimanche 6 décembre • 16h
Eglise Saint-Roch
Entrée et participation libre

Réservation auprès de l'Union paroissiale
☎ 01 39 74 83 57

Marché de Noël

Féerie de Noël sur la place de la mairie

Quelques jours avant les fêtes de fin d'année, le père Noël fait une étape à Chanteloup-les-Vignes : les 11 et 12 décembre, la place de la Mairie se transforme en marché de Noël.

Une douzaine de stands, des animations musicales et un manège gratuit rythmeront ces deux journées festives. Les Chantelouvais les plus sages (et les plus jeunes) auront même le droit de poser auprès du père Noël pour conserver un souvenir de l'événement. Venez profiter en famille de l'ambiance magique du marché de Noël. Idées cadeaux, douceurs et gourmandises, il y en aura pour tous les goûts !

Vendredi 11 • 16h à 19h30 / Samedi 12 • 11h à 19h30
Place de la mairie

Renseignements auprès du service culturel
☎ 01 39 27 11 77
✉ culture@chanteloup-les-vignes.fr

Grain de Soleil

L'arbre de Noël du centre social

Depuis 29 ans, l'équipe du Centre social Grains de Soleil organise chaque année un arbre de Noël pour les enfants chantelouvais. Une journée qui leur est entièrement consacrée : le matin, avec une distribution de cadeaux du Père Noël pour les 0-11 ans ; l'après-midi avec un spectacle magique et féerique présenté par Frenchwings (Steven et Archad), ouvert à tous !

Pour que votre enfant puisse participer, n'oubliez pas de retirer son invitation au centre social du 1er au 17 décembre, en apportant un justificatif (livret de famille, attestation de sécurité sociale...) qui confirme son âge. Enfants de 0 à 11 ans, scolarisés jusqu'au CM2.

Dimanche 20 décembre
9h30 à 17h
Complexe socioculturel Paul Gauguin

Renseignements au Centre social « Grains de Soleil »
☎ 01 39 70 95 23

Retour en image

Initiation à la plongée sous-marine

Six jeunes fréquentant le Centre social Grain de Soleil ont participé, le temps d'une semaine, à un séjour sportif près de Marseille du 27 septembre au 03 octobre. Au cœur de ce voyage, l'initiation à la plongée sous-marine ! Avant leur départ, les jeunes ont signé la charte de bénévole du centre social, actant ainsi leur implication dans les projets de la structure.

Séjour organisé par le Centre social Grain de Soleil, le Secours populaire français et l'ACVL, avec le soutien de la Ville.

Téléthon 2015

Ensemble, luttons contre la maladie !

Début décembre, toute la France se mobilisera une année encore pour développer la recherche médicale et lutter contre les maladies génétiques rares. A Chanteloup, les habitants s'organiseront aussi pour aider l'AFM à réunir des fonds. Grâce à leur implication, près de 4500 euros avaient été récoltés l'an dernier !

Venez nombreux participer aux animations et activités prévues dans le cadre du Téléthon 2015 :

- **du 1er au 5 décembre :**
  Les structures associatives et municipales s'unissent pour organiser une vente alimentaire (AVEC, Centre social Grains de Soleil, Lumières de Madagascar, France Idaouloune, Service des sports, Espaces de loisirs J. Prévert et V. Hugo, …)
- **vendredi 4 décembre :**
  Activités au complexe David Douillet à partir de 18h : initiation à l'escrime, atelier escalade, sessions de basket et de hand… Comme l'an passé, de nombreuses animations sportives se dérouleront dans le complexe sportif.

Des stands gourmands s'installeront en marge des activités physiques pour une vente alimentaire (gateaux, snacks, plats cuisinés, boissons), dont les bénéfices seront reversés à l'AFM.

Renseignements auprès du service des sports • ☎ 06 74 84 25 66

Chiffre du mois

7,88m !

C'est le record de longueur enregistré lors du grand défi «Tarte aux pommes» organisé l'année dernière. Cette année encore, venez participer au challenge : tous ensemble, tentons d'aligner plus de 8 mètres de tartes et de dépasser le record !

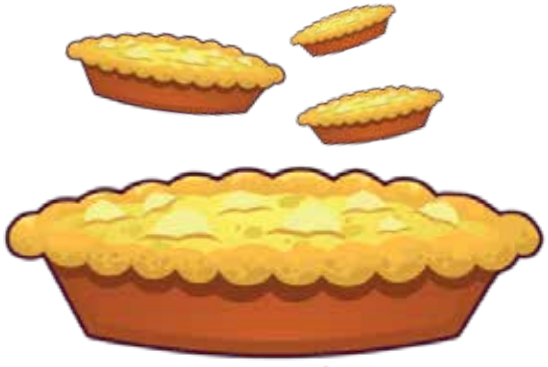

Loto solidaire

Jouez pour la bonne cause !

Rendez-vous samedi 5 décembre dès 20h à la salle des fêtes pour le traditionnel loto organisé par le Comité des fêtes.

Venez jouer pour tenter de remporter un des nombreux lots mis en jeu cette année, dont un GPS, un vélo et un dernier gros lot gardé secret à l'heure où nous publions…

Samedi 5 décembre, à partir de 20h
Complexe socioculturel Paul Gauguin
Restauration sur place.

Entrée :
3€ pour un carton, puis 8€/3 cartons,
13€/5 cartons, 25€/10 cartons

Renseignements auprès du Comité des fêtes
☎ 06 10 38 71 20 • ✉ ledinormand@gmail.com

PASS' VACANCES

Jeunes de 11 à 17 ans

Vacances de Noël

du 21 décembre 2015 au 1er janvier 2016

Musique

Gourmand

Danse

Science

Sport

Vidéo

Reporter

INSCRIVEZ-VOUS !

Yvelines Le Département

Cie des CONTRAIRES

LFM SSSFM

AVEC

DN217 accueil

Ville de Chanteloup les-Vignes

Rencontre avec

Inès Ozben

Le Souvenir en héritage

La Compagnie des Contraires organise régulièrement des sorties et voyages avec ses élèves. En compagnie d'une dizaine de camarades, Inès Ozben, 13 ans, s'est donc envolée pour la Pologne l'été dernier. Direction Cracovie pour une rencontre avec les élèves de Zakus, une école de cirque allemande. Une rencontre, ou plutôt des retrouvailles, puisque les jeunes artistes étaient venus à Chanteloup quelques temps auparavant… La barrière de la langue rend le contact compliqué. C'est pourtant ensemble que les adolescents découvrent Cracovie et une partie de la Pologne. Et c'est encore ensemble qu'ils visitent les camps de concentration d'Auschwitz et Birkenau.

N'ayant pas encore abordé le sujet en classe (programme de 3ème), Inès ne connait de la Seconde Guerre mondiale que les films. « *Mon père est très intéressé par les documentaires sur la guerre, j'en ai vu avec lui, mais c'est tout* ». Soixante-dix ans après la libération des camps, l'adolescente fait en effet partie d'une génération pour qui les témoignages de rescapés se font de plus en plus rares.

Malgré la préparation en amont, le choc est rude. «*On ne s'attendait pas à ce que ce soit aussi immense. Et ce n'est que dans le musée, face aux amas de vêtements et de chaussures, qu'on se rend compte qu'autant de gens sont morts là-bas* ». La voix troublée, Inès se remémore les frissons et la prise de conscience collective : « *Il y avait des gens autour de nous qui pleuraient. Dans notre groupe, une fille a fait un malaise tellement c'était impressionnant. Même les garçons ont été choqués* ».

Manquant des clés historiques pour comprendre les événements dans leur ensemble, la jeune fille s'interroge : « *Pourquoi vouloir tuer tout un peuple ?* » Représentante du métissage chantelouvais, avec une mère marocaine et un père turc, Inès est pourtant heureuse du mélange : « *Avoir plusieurs cultures, c'est plus intéressant. Des fois, on parle du Maroc, d'autres fois, plutôt des traditions turques. Même la cuisine est différente. Et par-dessus tout ça, on a la culture française, avec d'autres coutumes. Ici à Chanteloup, presque tout le monde possède plusieurs cultures, ça ne nous empêche pas de vivre ensemble. Bien au contraire !* » Avec l'innocence et la fougue de la jeunesse, l'adolescente condamne la barbarie, et se rappelle l'émotion de ses camarades étrangers. « *Même si ils connaissaient le passé de l'Allemagne, ça leur a fait un choc de visiter les camps et de marcher dans les vestiges des chambres à gaz. C'est normal, c'est l'histoire de leur pays ; ils y sont associés et pourtant ils n'y sont pour rien* ».

Quelques semaines après le retour en France, Inès a pu prendre le recul nécessaire pour parler sereinement de ce voyage, malgré les images et les souvenirs encore vivaces. Plus intéressée que jamais par le sujet, elle a visionné des films sur la Seconde Guerre mondiale et de nouveaux documentaires. « *Les survivants sont vieux aujourd'hui. Heureusement que des gens ont filmé leurs témoignages pour pouvoir les montrer. Il faut les diffuser dans les écoles, pour que les jeunes se rendent compte de ce qui s'est passé. Les films, ce n'est pas suffisant* ». Avec le temps, l'Histoire s'efface, mais c'est grâce à des jeunes comme Inès que la Mémoire perdure.

Auschwitz et Birkenau sont les deux parties principales du plus grand camp de concentration et d'extermination créé par les Nazis au cours de la Seconde Guerre mondiale.
Plus d'un million de personnes y périrent, dont 900 000 immédiatement après leur arrivée, dans les chambres à gaz installées à Birkenau.
Auschwitz et Birkenau ont été le théâtre de la Shoah, l'extermination systématique de la population juive par les Nazis.

Instants choisis

1

2

6

7

8

12

13

17

18

1/2 - Forum des Associations
3/4/5 - Cérémonie des «Loups d'or»
6 - Journée portes ouvertes du restaurant de l'école Pasteur
7/8 - Circuit guidé : Chanteloup insolite !
9/10 - Fête des Vendanges
11 - Journée portes ouvertes du restaurant de l'école Verlaine
12/13 - Journées du Patrimoine : A la découverte des lieux de cultes
14/15 - Festival Plein Ecran : «Banlieusards, 40 ans d'histoire
16 - Visite de Madame la Sous-Préfète en charge de la Politique de la Ville, Noura Kihal-Flégeau.
17/18 - Kamel le Magicien en live !
19 - Visite de la ville pour les nouveaux enseignants du collège René Cassin
20/21 - Atelier Top Chef : Yoni Saada

3
4
5
9
10
11
14
15
16
19
20
21

Chef, la recette !

ROULÉ DE MANGUE À LA MOUSSE DE FROMAGE BLANC, CITRON VERT ET ANANAS

INGRÉDIENTS

1/2 L de crème liquide
8 feuilles de gélatine
5 cl de crème fraîche
300 g de fromage blancs
300 g de sucre
300 g de farine
300 g de beurre fondu
4 œufs
2 mangues
1 ananas victoria
Quelques framboises
1 citron vert

PRÉPARATION

• **Biscuit :**
Mélangez 250g de sucre, 250g de farine, 250g de beurre fondu et 4 œufs.
Coulez sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.
Mettez au four à 180°C à plat pendant 14 min.

• **Mangue :**
Epluchez les mangues et taillez-les en tranches très fines à la mandoline (environ 12 tranches).
Réservez.
Taillez les restes de mangue en cubes et faites-les sauter dans 50g de sucre et 50g de beurre.

• **Mousse de Fromage blanc :**
Mélangez le fromage blanc, 50g de sucre et les zestes de citron vert.
Montez 1/2L de crème en chantilly.
Réhydratez les feuilles de gélatine dans de l'eau froide puis faites-les fondre dans 5cl de crème fraîche tiédie.
Ensuite, versez la crème fraîche à la gélatine sur le fromage blanc en remuant énergiquement puis incorporez délicatement la chantilly.
Placez en poche à douille et réservez au frais.

• **Roulé :**
Etalez les mangues (environ 3 tranches par rouleau) sur du film plastique en les chevauchant.
Avec la poche à douille, ajoutez la mousse fromage blanc sur les mangues et roulez en rouleaux façon makis.
Faites attention que le film ne rentre pas dans le maki.
Répétez 4 fois et réserver au frais.

• **Dressage :**
Détaillez la plaque de biscuit en 4 bandes de 2 cm de large x 8cm de longueur.
Déposez le biscuit sur l'assiette puis posez le rouleau de mangue par-dessus après avoir enlevé délicatement le film plastique.
Etalez 2 tranches d'ananas victoria coupées très fines au bord du rouleau et du biscuit.
Parsemez la mangue caramélisée en cubes sur l'assiette et sur l'ananas puis concassez légèrement quelques framboises et disposez-les sur l'assiette.

Vous étiez nombreux à participer à l'atelier culinaire animé par Yoni Saada, ancien finaliste de l'émission Top Chef, le 14 octobre dernier à la salle des fêtes. Pour l'occasion, retrouvez la recette d'un succulent dessert concoctée par le chef !

Prochain atelier Top Chef :
mercredi 13 janvier 2016
avec Abdel Alaoui • Places en vente dès décembre. Pensez aux cadeaux de Noël !

Coin lecture

Et tu n'es pas revenu
de Marceline Loridan-Ivens

« *J'ai vécu puisque tu voulais que je vive. Mais vécu comme je l'ai appris là-bas, en prenant les jours les uns après les autres. Il y en eut de beaux tout de même. T'écrire m'a fait du bien. En te parlant, je ne me console pas. Je détends juste ce qui m'enserre le cœur*».
Marceline Loridan-Ivens a écrit une lettre. Une centaine de pages d'amour dédiées à son père, parti pour le camp de Birkenau et jamais revenu. Déportée avec lui à l'âge de 15 ans, Marceline est l'une des rares survivantes d'Auschwitz.

Millenium 4
Ce qui ne me tue pas
de David Lagercrantz

Alors qu'il est lâché par les nouveaux propriétaires de la revue Millenium, Mikael Blomkvist reçoit un appel d'un chercheur dans le domaine de l'intelligence artificielle qui affirme détenir des informations sensibles sur les services de renseignement américains. Au même moment, une hackeuse de génie ressemblant fortement à Lisbeth Salander tente de pénétrer les serveurs de la NSA... Dix ans après la publication en Suède du premier volume, la saga Millénium continue avec un nouvel auteur.

La bastide aux chagrins
de Jean-Paul Malaval

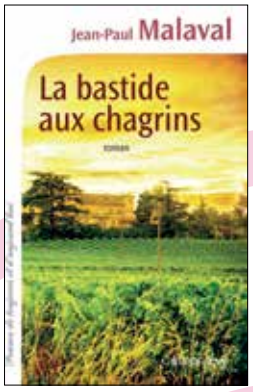

Alors qu'il revient du front au lendemain de la Grande Guerre, Stéphane Frontignac découvre que son petit frère Armand, qui a échappé à la mobilisation, a profité de son absence pour courtiser et épouser sa fiancée, Elvire. Tout le monde a fermé les yeux sur cette trahison, préférant croire que Stéphane ne reviendrait pas vivant.
Mais l'essentiel pour les Frontignac n'est-il pas de prévoir et d'assurer l'avenir du domaine viticole exploité depuis des générations ?

Cherub
de Robert Muchamore

Construite comme des romans d'espionnage, cette série raconte les aventures d'une agence secrète du Royaume-Uni, dont les agents sont uniquement des mineurs âgés de 10 à 17 ans.
L'histoire commence au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, lorsque Charles Henderson fonde l'agence Cherub en recrutant de jeunes orphelins pour réaliser des missions d'infiltration. Ecrite par un ancien détective privé, la série Cherub comprend déjà une quinzaine de tomes.
Tome 1 - 100 jours en enfer

Vous avez un ouvrage à conseiller aux lecteurs chantelouvais ?
Envoyez vos coups de cœur littéraires (avec votre avis) à communication@chanteloup-les-vignes.fr.

à noter

L'heure du conte
Un mercredi sur deux à partir de 17h.
Pour les enfants de 4 à 8 ans. Entrée libre.
Renseignements : Catherine Longuépée • ☎ 01 39 74 29 74

Bibliothèque associative de l'Ancienne Bourrellerie
1 rue de l'Hautil • ☎ 01 39 74 29 74
La bibliothèque est ouverte :
le mercredi de 15h30 à 18H30
le vendredi de 16h à 18h30 / le samedi de 10h à 12h30

Parents, mode d'emploi

Partant du constat que de bonnes relations parents-enfants sont indispensables à l'épanouissement des individus et à l'amélioration du vivre ensemble, la Ville investit dans l'accompagnement des familles. Depuis le mois d'octobre, elle a mis en place, en collaboration avec plusieurs partenaires associatifs, une programmation entièrement dédiée à la parentalité. Ces rendez-vous conviviaux compléteront de façon intelligente les nombreux dispositifs existants. Petit tour d'horizon.

Votre ville vous accompagne au quotidien

A Chanteloup-les-Vignes, plusieurs dispositifs sont dédiés spécifiquement au thème de la parentalité. Accessibles aux familles chantelouvaises et aux assistantes maternelles, ces actions encadrées par des professionnels de la petite enfance favorisent le partage d'expériences et la valorisation du rôle éducatif de chaque parent.

• Le lieu d'accueil enfants-parents

Le lieu d'accueil enfants-parents est ouvert tous les mardis après-midi (sauf pendant les vacances scolaires), de 13h30 à 16h30. Organisé à la Maison de la Petite Enfance « Pierre de Lune », il est encadré par six professionnelles de la structure et une puéricultrice du Conseil départemental.
Destiné aux enfants chantelouvais âgés de 0 à 4 ans et accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent ou assistante maternelle), ce dispositif vise plusieurs objectifs liés à la notion de parentalité : favoriser la relation enfants-parents, encourager les interactions en proposant un espace de rencontres et de jeux, soutenir les parents dans leur rôle éducatif, valoriser leurs compétences ainsi que celles de l'enfant, favoriser la socialisation précoce de l'enfant dans un contexte sécurisant et rompre l'isolement en facilitant la parole et les liens.

• Les séances d'éveil moteur

Les séances d'éveil moteur sont destinées aux enfants âgés de 1 à 3 ans. Leur objectif est de permettre à l'enfant de prendre de l'assurance et d'appréhender des règles simples dans un cadre sécurisé, mais aussi de renforcer la professionnalisation des assistantes maternelles. Elles ont lieu tous les lundis matin (sauf pendant les vacances scolaires) au complexe sportif Laura Flessel. Entièrement gratuites, elles sont encadrées par deux éducateurs sportifs et une éducatrice de jeunes enfants. Seize enfants peuvent être accueillis par séance.

• Bébé Emoi

Cette action est organisée en parallèle des séances d'éveil moteur. Elle vise à renforcer le lien parent-enfant et à observer le développement psycho-moteur de l'enfant. Se déroulant un lundi par mois, de 10h à 11h, au Relais Assistantes Maternelles (Maison de la Petite Enfance), elle est animée par une puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants. Elle s'adresse à tous les bébés, de la naissance jusqu'à l'acquisition de la marche.

• Bébé Bouquine

Organisé en séances d'une heure, ce temps d'accueil gratuit centré autour du livre se déroule dans l'atrium de la Maison de la Petite Enfance tous les vendredis matins, de 10h à 11h. Son but est de promouvoir le livre auprès du jeune enfant, de sa famille et de son assistante maternelle, de favoriser les échanges adulte-enfant, de rompre

l'isolement, de soutenir la parentalité en favorisant le dialogue sur les problématiques liées à la petite enfance (repas, sommeil, propreté…) en utilisant le livre comme support et de développer le langage. Destiné aux enfants de moins de quatre ans accompagnés par un adulte (parent, grand-parent, assistante maternelle), il est encadré par une éducatrice de jeunes enfants. Dix enfants peuvent être accueillis par séance.

• **Bib & Ludo**

Les Samedis de Bib & Ludo

Chaque samedi, les animateurs de Bib & Ludo accueillent parents et enfants à l'Espace Jacques Prévert ou à l'Espace Victor Hugo (selon les âges) pour un moment de partage autour du livre et des jeux. Après chaque période de vacances scolaires, un temps fort mettant en valeur un univers en particulier (contes, Kapla, bandes-dessinées ou musique) est proposé aux participants !
Prochains temps forts le 7 novembre (contes) et le 9 janvier (Kapla).

Pour obtenir plus d'informations sur ces actions, contactez la Maison de la Petite enfance « Pierre de Lune » au 01 39 10 21 23.

Chiffres clés

432 personnes **ont fréquenté le lieu d'accueil enfants parents en 2014**

404 personnes **ont participé à Bébé Bouquine en 2014**

1564 personnes **ont profité des séances d'éveil moteur en 2014**

Le lieu d'accueil enfants-parents vu par les mamans

Fatima

« Je viens ici depuis que mon fils a sept mois. C'est une parenthèse dans la semaine, à la fois pour Nadir, qui apprend à partager et à interagir avec d'autres enfants, et à la fois pour moi ! C'est l'occasion de recevoir des conseils de professionnels et de pouvoir discuter avec d'autres mamans. Je me suis rendue compte que je n'étais pas seule et que mon enfant se développait au bon rythme.»

Chabha

« Je suis là presque tous les mardis avec ma petite dernière, Christine, qui a 22 mois. Déjà, j'emmenais sa grande sœur avant qu'elle n'entre à l'école, et cela l'a rendue beaucoup plus sociable. Le lieu d'accueil enfant-parent permet de sortir de l'isolement qui s'installe lorsqu'on garde ses enfants à la maison. Ça fait du bien à tout le monde : aux enfants comme aux mamans ! »

L'agenda de la parentalité

Si vous souhaitez participer aux différentes actions listées ci-dessous, nous vous conseillons de vous inscrire auprès de la Maison de la Petite Enfance
10 mail du Coteau
☎ 01 39 10 21 23
✉ davs.mpe@chanteloup-les-vignes.fr

Intervention d'une éducatrice de jeunes enfants formée en langue des signes :
Les lundis 9 et 16 novembre, à 17h30, à la Maison de la Petite Enfance
A travers plusieurs histoires et comptines signées, vous apprendrez comment utiliser la langue des signes pour communiquer avec les tout-petits.

Sensibilisation au massage et au portage des bébés lors des ateliers «Bébé Emoi» :
Les lundis 9 novembre, 23 novembre et 14 décembre, de 9h30 à 11h, au RAM (Maison de la Petite Enfance)
Lors de ces trois séances, des professionnelles spécialisées dans le massage et le portage des bébés permettront aux participants d'apprendre les gestes qui font du bien aux tout-petits.

Conférence Éduca-Cité : « Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent » :
Dimanche 15 novembre, 13h30, à la salle des fêtes (complexe socioculturel Paul Gauguin)
Conférence sur la communication non-violente par Annie Bouchet, éducatrice spécialisée, animatrice d'ateliers de parents « Faber et Mazlish ».

Des aides pour vous simplifier la vie

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) propose plusieurs aides à la parentalité :

- **L'accès à la restauration scolaire**
- **L'accès aux services de la petite enfance et de loisirs**
- **L'aide à la culture**

Pour l'accès à la restauration scolaire, au service de la petite enfance et au service de loisirs, les critères sont les suivants :

- Résider à Chanteloup-les-Vignes.
- Le critère principal d'attribution des aides sociales est le quotient familial calculé en fonction des ressources de la famille.
- Une part est rajoutée pour le calcul du quotient pour des personnes seules et/ou handicapées.

L'aide à la culture concerne les inscriptions dans les activités sportives et culturelles de la commune selon les critères suivants :

- Résider à Chanteloup-les-Vignes.

- S'inscrire dans une activité chantelouvaise (sauf pour les enfants porteurs de handicap).
- Bénéficier d'un « Bon Loisirs » attribué par la CAFY quelque soit l'enfant concerné.
- Avoir moins de 18 ans.
- Une seule aide par enfant et par année scolaire.

Renseignements :
Centre Communal d'Action Sociale
6 place du Trident
☎ 01 39 74 20 16
✉ ccas@chanteloup-les-vignes.fr

3 questions à Françoise Rossi,

conseillère municipale déléguée à la petite enfance et aux seniors

La Ville initie une programmation annuelle consacrée au thème de la parentalité. Qu'est ce qui a motivé cette démarche ?

L'émergence des nouveaux modèles familiaux (monoparentalité, familles recomposées, place des grands parents, homoparentalité…) nous impose de repenser la parentalité de manière globale. Le bien-être de l'enfant reste une question centrale, mais les familles ont besoin de trouver des solutions adaptées à leur quotidien et à l'évolution de leur enfant. Notre action vise l'ensemble de ces problématiques. Ce que nous voulons, c'est organiser des espaces de rencontre entre parents pour échanger et confronter des pratiques, prendre du recul et développer des solidarités…

Quelles sont les grandes lignes de cette programmation ?

Nous allons proposer divers ateliers de sensibilisation, d'information et d'éveil encadrés par des professionnels : puéricultrices, infirmières, psychologues, éducatrices de jeunes enfants, diététiciennes, spécialistes du langage… Le 10 décembre prochain, nous accueillerons notamment le psychosociologue Jean Epstein pour une conférence intitulée « Même pas mal ! », qui traitera des façons de réagir face aux transgressions des enfants.

Quels sont les principaux enjeux liés à la parentalité sur notre commune ?

Notre priorité est d'amener les parents à fréquenter les espaces de rencontre existants, pour qu'ils rencontrent plus souvent les professionnels à leur disposition. L'idée est de faire de la parentalité une arme de prévention, au sens large du terme, pour lutter contre l'isolement et la désocialisation et mieux appréhender les problématiques liées aux déviances juvéniles, à l'échec scolaire et à l'exclusion… Etre parent ne se limite pas au cercle familial. Soutenir la parentalité relève de la responsabilité collective !

3 questions à Jean Epstein,

psychosociologue, spécialiste de l'enfance et de la famille

La parentalité est à la mode. Professionnels de la petite enfance, experts, journalistes, politiques… tout le monde en parle. Mais que recouvre cette notion exactement ? Peut-on définir ce terme de façon simple et accessible ?

Il s'agit d'un mot récent qui paraît simple au premier abord mais qui recouvre en réalité un champ très large. Avant de mourir, Freud identifiait deux sortes de couples parentaux : le papa et la maman (les parents biologiques) et le père et la mère (les parents sociaux, avec lesquels grandit l'enfant). Or, ces deux couples ne se rejoignent pas forcément. Enfants adoptés, familles monoparentales, enfants issus d'un don de sperme, couples remariés avec enfants… : la réalité de la famille est infiniment complexe. Toute personne qui, au titre de parent (biologique ou social), participe à l'éducation d'un enfant doit pouvoir s'intégrer à cette définition.

La relation parent-enfant s'est profondément modifiée au cours des dernières décennies. En tant que chercheur et acteur de terrain, quels sont les principaux changements que vous avez pu observer ?

En France, la famille évolue mais n'est pas en crise. Comme sociologue, j'ai constaté ces 40 dernières années des mutations de première importance : entre 1970 et 1990, le pourcentage de femmes actives est passé de 24% à 77% ; dans le même temps, la place des grands-parents s'est accrue avec l'augmentation de l'espérance de vie. La place du père a également considérablement évolué. Aujourd'hui, selon moi, trois problèmes interfèrent de façon négative avec la famille : l'isolement des parents, la société de compétition et la place de l'enfant.

Plusieurs communes se saisissent des problématiques de parentalité en mettant en place des actions dédiées. Quel doit être le rôle des collectivités face à cet enjeu de la parentalité ?

Je distingue deux logiques bien différentes dans le traitement des problèmes par l'action publique : la logique de manque, qui regarde ce qui ne va pas, et la logique de compétence, qui regarde ce qui va bien. En France, nous sommes plutôt attachés à la logique de manque, ce qui conduit les professionnels à mettre les parents dans une position de consommateurs, en faisant les choses pour eux. Il faudrait au contraire s'appuyer sur une configuration basée sur la compétence, où les professionnels travailleraient avec les parents dans un esprit collaboratif.

Rendez-vous le 10 décembre pour la conférence de Jean Epstein « Même pas mal », de 20h à 22h30, salle des fêtes.

Des APPS plus simples pour une meilleure qualité de service

A partir du 1er janvier 2016, les services des Accueils Pré et Post Scolaires (APPS) du matin et du soir accueilleront les enfants d'âge maternel au sein même de leur école.

Respectant les règles d'encadrement (1 professionnel pour 8 enfants), les APPS maternels auront lieu dans les établissements scolaires dès l'année prochaine. Ils permettront un accueil simplifié pour les parents et les enfants, puisqu'ils se dérouleront dans un seul et même lieu identifié, avec les mêmes personnes référentes. L'accueil sera également plus pratique et moins fatigant pour les enfants, qui n'auront plus de trajet de bus à effectuer avant et après la classe.

Plus simple pour les familles, cette nouvelle organisation est également plus pratique et valorisante pour les ATSEM employées par la Ville, qui passeront toutes en contrat à temps plein, et n'auront plus à effectuer de tâches d'entretien des locaux. Elles pourront ainsi mettre pleinement l'accent sur la sociabilisation et l'accompagnement des enfants dans les espaces de motricité notamment, dès 6h30, avant l'arrivée, d'un animateur à 7h (organisation prévisionnelle).

Journée des assistantes maternelles :
Samedi 21 novembre, de 9h à 12h, à la Maison Petite Enfance
Une journée dédiée aux assistantes maternelles qui proposeront aux parents et aux enfants des activités simples à mettre en place à partir des objets de la vie quotidienne.

Journée des parents autour du thème « Voyageons ensemble » :
Dimanche 29 novembre, de 14h à 18h, Espace Victor Hugo
Stands d'animation parents-enfants, exposition-photos, spectacle et Tombola.

Interventions au Lieu d'Accueil Enfants-Parents :

- Claire Guerder : mardi 17 novembre, de 14h à 16h, à la Maison de la Petite Enfance
  Sensibilisation au portage physiologique pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 mois.
- Danièle Toubert-Duffort (psychologue clinicienne) : mardi 8 décembre, de 13h30 à 16h30, à la Maison de la Petite Enfance
  Portant sur le thème de l'agressivité chez le jeune enfant, cette intervention donnera lieu à un temps de questions-réponses.

Intervention d'une diététicienne :
Les lundis 30 novembre et 7 décembre, de 17h à 19h, à la Maison de la Petite Enfance
Création d'une recette diététique et conseils aux parents sur les besoins nutritionnels des enfants de moins de trois ans.

Bébé bouquine :
intervention d'une conteuse-comédienne
Vendredi 4 décembre, de 10h15 à 11h, Maison de la Petite Enfance
Cette séance dédiée à la lecture de contes permettra de promouvoir le livre auprès des familles et du jeune enfant.

Conférence de Jean Epstein :
« Même pas mal ! »
Jeudi 10 décembre, de 20h à 22h30, à la salle des fêtes (complexe socioculturel Paul Gauguin)
Lors de cette conférence exceptionnelle, le grand psychosociologue Jean Epstein abordera, avec beaucoup de science et d'humour, la question des limites et de l'autorité. A ne manquer sous aucun prétexte ! (lire interview ci-contre).

Citoyenneté

Des élus municipaux en culotte courte

Lundi 16 novembre, les élèves de la ville voteront pour élire le premier Conseil Municipal des Enfants de Chanteloup, qui s'installera mercredi 25 novembre.

Après avoir fait campagne dans leur école durant un mois, les nouveaux conseillers municipaux seront élus par leurs camarades le 16 novembre prochain. Afin de permettre à toute la ville de participer à cette instance démocratique, quatre enfants seront désignés par école (deux en CM1 et deux en CM2).

Élus pour un mandat de deux ans, les conseillers représenteront les enfants de Chanteloup-les-Vignes et participeront à la vie municipale en travaillant par petits groupes sur des thématiques liées à la jeunesse. L'objectif ? Améliorer le quotidien des enfants chantelouvais en proposant et mettant en œuvre des projets utiles et innovants.

Le Conseil Municipal des Enfants sera également l'occasion pour les élèves chantelouvais d'expérimenter l'apprentissage de la démocratie. En effet, le processus d'élaboration du Conseil s'est voulu semblable à une réelle élection : création d'affiches électorales, réalisation de cartes d'électeur et de bulletins de vote… Les nouveaux élus auront même l'honneur de porter une écharpe aux couleurs du CME.

Renseignements :
Djamila Welcomme
Espace Victor Hugo - 18 avenue de Poissy
☎ 01 39 74 29 12
✉ cme@chanteloup-les-vignes.fr

Quelles seront les missions de ces nouveaux conseillers municipaux ?

- Tout au long de leur mandat, ils devront collecter les idées et envies de leurs camarades pour les défendre lors des travaux en commission.
- Une fois par trimestre, le Conseil Municipal des Enfants se réunira en séance plénière* avec Mme le Maire, pour suivre l'avancée des projets de commissions.
- Les jeunes élus participeront à des sorties organisées sur des thématiques touchant à la citoyenneté et prendront part à certains événements organisés par la commune.
- Lors des séances de travail, organisées une à deux fois par mois, ils proposeront des projets et participeront à leur réalisation.
- Les conseillers informeront leurs camarades de classe des décisions prises pendant les séances.

**Séance plénière : Présidée par Mme le Maire (ou son représentant), une séance plénière réunit tous les élus du CME.*

à noter

Lundi 16 novembre :
Élection du Conseil Municipal des Enfants

Samedi 21 novembre :
Séminaire d'intégration
de 10h à 16h
Espace Victor Hugo

Mercredi 25 novembre :
Installation du CME
avec Mme le Maire à 19h
Salle du Conseil municipal

Conseil citoyen

Devenez acteur de la ville !

Un Conseil citoyen s'installera mi-décembre à Chanteloup. Véritable organe de démocratie participative, il permettra à ses membres de prendre part à la vie municipale.

Un Conseil citoyen, qu'est-ce que c'est ?

Instance autonome, le Conseil citoyen permet aux habitants de prendre pleinement part à l'application du Contrat de Ville.
Signé par Catherine Arenou en juillet dernier, ce document vise à réduire la pauvreté via le renforcement des solidarités, l'accès au droit, la réussite éducative, l'insertion et la formation, le développement économique et le renouvellement urbain.

Tout le monde peut participer ?

Oui, si vous vous êtes porté volontaire, vous serez peut-être tiré au sort pour faire partie du collège « Habitants », qui réunira dix personnes.

Un second collège, rassemblant une dizaine d'acteurs locaux, également tirés au sort parmi les volontaires (associations, commerçants, parents d'élèves…), complètera le Conseil citoyen.

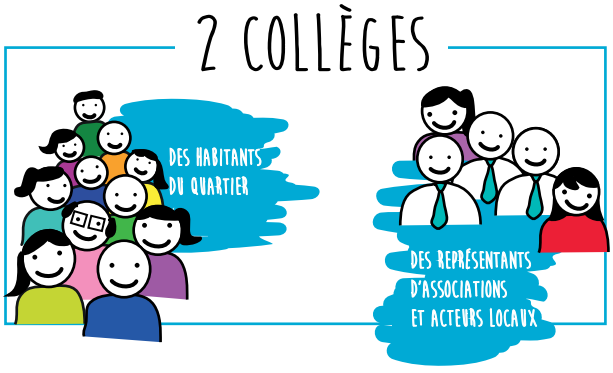

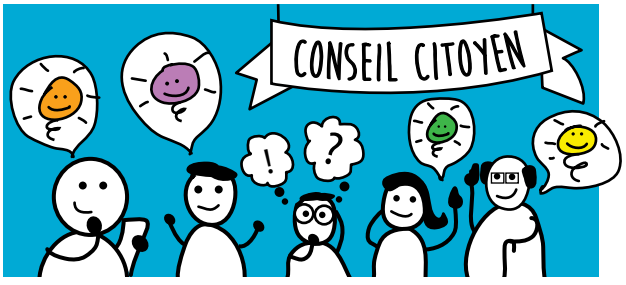

Et comment ça marche ?

Les membres du Conseil citoyen se réuniront régulièrement et pourront faire des propositions sur des sujets d'intérêt collectif relatifs à la vie du quartier tels que le cadre de vie, l'habitat et le renouvellement urbain ; la cohésion sociale autour de l'éducation, la jeunesse, la santé, la culture et le sport ; la tranquillité publique ; le développement de l'emploi et de l'activité économique…

Super ! Ça commence quand ?

Bientôt ! Rendez-vous le 26 novembre à 19h pour une réunion publique de présentation du dispositif animée par Madame le Maire et par la Conseillère municipale déléguée en charge de la vie associative et de la démocratie locale, Madame Halima Belhadj-Adda. Après tirage au sort, le Conseil citoyen s'installera courant décembre.

Plus d'informations ? Pour vous porter volontaire ou poser vos questions, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat général municipal
☎ 01 34 01 10 50 • ✉ mairie@chanteloup-les-vignes.fr

Vos élus vous reçoivent sans rendez-vous

Permanence CCAS

Tous les 1ers mercredis du mois, de 10h à 12h.

Prochains rendez-vous :

- **4 novembre**
- **2 décembre**

Marwa Ablouh
Adjointe au Maire
en charge du lien social

Centre Communal d'Action Sociale
6 place du Trident • 01 39 74 20 16

Permanence Logement

Tous les 2èmes mercredis du mois, de 10h à 12h.

Prochains rendez-vous :

- **18 novembre**
- **9 décembre**

Karim Nourine
Conseiller municipal
en charge du logement

Seniors

L'informatique à portée de clic !

Depuis 9 ans, le CCAS organise des cours d'initiation à l'informatique pour les seniors chantelouvais à la Cyber-base.

Tous les lundis, Jacques-Paul accueille ses élèves à la Cyber-base, et leur enseigne les bases de l'informatique. Cette année, ils sont une dizaine à s'être inscrits. Certains n'ont jamais touché un ordinateur de leur vie, d'autres suivent les cours de Jacques-Paul depuis plusieurs mois. « L'idée, c'est de faire en sorte qu'ils puissent rédiger et imprimer des documents, qu'ils apprennent à se repérer sur un environnement bureautique et qu'ils sachent utiliser internet ».

Des compétences qui s'acquièrent sur la durée, puisque les cours s'organisent en cycles de deux à trois ans. «On travaille à leur rythme, tranquillement. L'objectif est d'arriver à ce qu'ils puissent utiliser un ordinateur tous seuls. Il faut répéter les manipulations, pour bien comprendre comment fonctionne ce nouvel outil », précise le formateur.

Ils ont testé

Desilia Manette

« J'entame ma troisième année au cours informatique. N'ayant jamais eu d'ordinateur, je ne savais même pas utiliser une souris quand j'ai commencé. Grâce aux cours, maintenant je peux le faire. Les explications de Jacques-Paul sont claires et il est très patient avec nous. »

Claude Loiseau

« Ma famille insistait depuis longtemps pour que je m'équipe d'un ordinateur, afin de pouvoir communiquer avec elle. Ça m'a motivé à m'inscrire, et c'est mon premier cours. J'espère que je ne serais pas trop perdu, car je n'y connais absolument rien. »

Retour en images

Arrière-saison sur la côte d'Azur

Grâce au partenariat entre la Ville et l'Agence nationale des Chèques Vacances, 67 retraités chantelouvais ont pu passer quelques jours aux Issambres, sur la côte d'Azur, du 19 au 26 septembre dernier.
Au programme : découverte des gorges du Verdon, balades, visites et surtout détente !

AGENDA DES SENIORS

N'oubliez pas

le 29 novembre :
repas de Noël au circus à Limay

le 10 décembre :
distribution des colis de Noël

le 11 décembre :
Cirque du Soleil « Amaluna »

Voirie

Nouvelles chaussées dans le village

Depuis le mois de septembre, les rues du Chapitre, Tante-Victoire et Bathilde-Pigeon font l'objet d'une réfection complète (trottoirs, chaussée, bordures, caniveaux, panneaux routiers et marquage au sol), suite à des travaux d'assainissement en domaine public. Les opérations en domaine privé n'ayant pas encore eu lieu, les travaux de réfection des trottoirs se poursuivront jusqu'à la fin de l'année. Les équipes techniques s'efforceront de maintenir la circulation, et la collecte des déchets sera maintenue pendant la totalité des travaux.

École

Verlaine fait peau neuve

Les travaux de rénovation du groupe scolaire suivent leur cours. L'ancienne maternelle et la zone de restauration ont été désamiantées. Organisé de façon à ne pas interrompre l'activité scolaire et assurer l'évolution des enfants et enseignants dans un cadre sécurisé, le chantier devrait s'achever au premier trimestre 2016. Il permettra de réaménager les locaux, de mettre le bâti aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et surtout de réaliser de nombreuses économies, notamment énergétiques. Depuis la rentrée, les classes de maternelles sont réparties dans la zone « élémentaire » du groupe scolaire et dans deux salles de la salle des fêtes.

Travaux

Rénovation des vestiaires à Laura Flessel

Les ouvriers sont à pied d'œuvre au complexe Laura Flessel. L'objectif ? Restructurer les vestiaires, douches et sanitaires et aménager deux réserves. Le site sera désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, grâce à l'aménagement de sanitaires adaptés, ainsi que de deux zones de vestiaires et de douches, pour homme et pour femme. Après une première phase en septembre, les travaux de désamiantage reprendront fin novembre.

Environnement

Re-cyclez
Donnez une seconde vie à votre vélo !

À l'occasion de la prochaine Semaine Européenne de la réduction des déchets, du 21 au 29 novembre, l'association « Un Vélo Qui Roule » organise deux journées « récupération de vélos usagés ».

Vous avez un vieux vélo qui traine au fond du jardin ou dans la cave, et dont vous ne vous servez plus ? Offrez-lui une seconde vie et donnez-le à l'association « Un Vélo qui roule ». Les bénévoles récupèreront des pièces sur les plus endommagés et remettront les autres en état, afin de les revendre à petit prix ou de les donner à des associations humanitaires.

Les 21 et 28 novembre (10h à 12h30) à l'Atelier Vélo de Maurecourt (Ecole des Tilleuls, 2 avenue M. Berteaux)
D'autres collectes et points de rendez-vous sur unveloquiroule.fr

Renseignements
Charles au 06 44 02 21 86

L'association, dont l'objet premier est la promotion du déplacement à vélo en ville, organise régulièrement des ateliers ouverts à tous ceux qui souhaitent apprendre à réparer leur vélo. N'hésitez pas à les contacter !

SIVaTRU
Prenez note !
Déchèterie

Attention, notez bien que pour vos prochains déplacements à la déchèterie intercommunale du SIVaTRU (Triel-sur-Seine), il sera désormais obligatoire de vous munir d'une pièce d'identité en plus de votre carte d'accès permanent.

Les déchets suivants ne sont désormais plus admis à la déchèterie :

- Médicaments (à rapporter en pharmacie)
- Bouteilles d'hélium*
- Bouteilles d'oxygène*
- Bouteilles d'air comprimé *
- Bouteilles d'acétylène *

** se rapprocher du fournisseur*

Pour rappel : l'accès à la déchèterie est interdit aux véhicules de type camion plateau.

Encombrants

A partir du 1er janvier 2016, les appareils électriques et électroniques (DEEE) ne seront plus collectés. Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Rapportez l'appareil en magasin pour tout achat d'un appareil neuf du même type.
- Rapportez l'appareil aux points de collecte présents dans les magasins de bricolage et de certaines grandes surfaces.
- Déposez l'appareil en déchèterie.

Si l'appareil fonctionne toujours, pensez aux filières de réemploi : sites internet et associations de don ou vente d'occasion, brocantes…

Renseignements :
SIVaTRU
Ecopôle Seine Aval • Chemin des graviers 78510 Triel-sur-Seine
☎ 01 34 01 24 10
@ sivatru.fr

Du côté de l'agglo...

Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine
100 avenue Vanderbilt
78955 Carrières-sous-Poissy
☎ 01 34 01 24 40
@ agglo2rivesdeseine.fr

Signature

Une charte pour soutenir les filières locales

Vendredi 2 octobre, l'ensemble des élus des douze communes de la CA2RS, les représentants du département et de la région ainsi que de nombreux partenaires, ont ratifié une charte de développement des activités agricoles et forestières.

Elaborée en concertation avec les acteurs locaux, elle vise à préserver les espaces et à soutenir les filières concernées sur le territoire de l'agglomération.

Intercommunalité

Grandir pour préparer demain

Suite à l'adoption du schéma de coopération intercommunale du 4 mars 2015, la CA2RS et cinq autres intercommunalités du nord des Yvelines ont décidé de créer le Pôle métropolitain « Grand Paris Seine Aval » pour préparer leur fusion au sein d'une grande communauté urbaine.

Effective à partir du 1er janvier 2016, la future intercommunalité comptera 73 communes, 405 000 habitants et 122 000 emplois. A l'aube de la création d'une grande métropole parisienne, l'objectif est d'améliorer la compétitivité et l'attractivité du territoire, en mutualisant et développant les infrastructures.

Balades thermiques

Tout, tout, vous saurez tout sur l'isolation !

Organisées depuis plusieurs années par la CA2RS, les balades thermiques se dérouleront du 8 décembre 2015 au 3 février 2016. Animées par un spécialiste de l'espace Info-Energie (association Energies Solidaires) équipé d'une caméra thermique, elles permettent à tous de comprendre comment bien (ou mieux) isoler sa maison, grâce à des mesures sur des maisons-types situées le long du trajet.

Ouvert à tous, sur pré-inscription : par téléphone auprès de l'association Energies Solidaires au 01 39 70 23 06 ou directement sur le site de la CA2RS : agglo2rivesdeseine.fr

Prochains **Conseils Communautaires** les **lundis 30 novembre et 14 décembre**
19h15 • Centre Administratif Communautaire
100 avenue Vanderbilt • Carrières-sous-Poissy

Du côté du Département...

Yvelines
Le Département

Conseil départemental des Yvelines
Hôtel du Département
2 place André-Mignot 78012 Versailles Cedex
☎ 01 39 07 78 78
@ yvelines.fr

Déplacements

Le permis en poche pour 250 euros

Véritable atout, le permis de conduire représente un investissement important pour les futurs conducteurs. Des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles ou jeunes qui se lancent dans l'aventure. Depuis 2008, le Département offre une aide au financement pour les 18-25 ans, et a déjà permis à 3348 jeunes de s'inscrire à l'examen du permis de conduire.

Mais un nouveau projet vient de voir le jour : une auto-école sociale, lancée par l'association « La Sauvegarde » et le Conseil départemental, ouvrira ses portes dans les prochaines semaines à Versailles. Destinée aux personnes relevant de dispositifs d'insertion, en situation de marginalité ou en grande difficulté sociale, elle permettra de se former et de passer son permis de conduire, moyennant une participation de 250 euros. Les personnes en recherche d'emploi ou en situation de construire un projet professionnel nécessitant l'obtention du permis de conduire pourront également bénéficier du dispositif.

En rodage en 2015, l'association bénéficiera d'une subvention d'environ 20 000 euros l'année prochaine et sera équipée de cinq véhicules, d'un simulateur de conduite et de logiciels de préparation à l'examen du code de la route. Après quelques mois de test et d'affinage, l'objectif est de pouvoir essaimer le projet dans le département.

Territoire

Renouvellement du pacte Seine Aval

Catherine Arenou et les élus du secteur ont signé avec la Région Ile-de-France le 12 octobre dernier le renouvellement du pacte Seine Aval. L'objectif ? Optimiser le développement du territoire via la mobilisation d'une enveloppe de plus de 16 millions d'euros pour la période 2015-2017. Territoire prioritaire de l'action départementale, le secteur Seine Aval est le siège de nombreux enjeux.

Les fonds et moyens mis en œuvre permettront de défendre la compétitivité des sites industriels et les emplois associés, dans le secteur automobile, mais aussi dans le cadre du projet de la Vallée de la Seine et les partenariats avec Haropa.

Ils permettront également de doper l'attractivité de la zone, avec la diversification de l'offre de logements et le renouvellement urbain soutenu par le Département, qui a voté en juin dernier la mise à disposition de près de 100 000 euros pour les six prochaines années.Enjeu de taille, le prolongement du RER E (à l'horizon 2022) est attendu avec impatience, représentant l'opportunité de créer des emplois et des richesses dans le secteur Seine Aval.

Retrouvez toutes les infos du département sur yvelines.fr

iPratique

Nouveaux horaires du service de l'urbanisme

A compter du 1er décembre 2015 les heures d'ouverture au public du service d'urbanisme seront les suivants :

- Lundi 9h à 12h et 13h30 à 18h
- Mardi 9h à 12h
- Mercredi 9h à 12 h et uniquement sur rendez-vous de 13h30 à 18h
- Jeudi 9h à 12 h
- Vendredi 9h à 12h et 13h30 à 18h

Mairie de Chanteloup-les-Vignes
37 rue Général-Leclerc • 78570 Chanteloup-les-Vignes
☎ 01 34 01 10 50

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h

Prochains **Conseils Municipaux**
le **mardi 3 novembre**
20h - salle du Conseil
et le **mercredi 25 novembre**
20h30 - salle du Conseil
Ouverts à tous

Champignons

Une cueillette sans prise de tête !

Chaque année, plus d'un millier de cas d'intoxication dues aux champignons sont dénombrés en France, dont certain très graves pouvant entrainer l'hospitalisation ou le décès. Si vous souhaitez faire une cueillette, il y a quelques précautions à prendre :

- évitez les sites pollués
- séparez les espèces récoltées : un seul champignon vénéneux peut contaminer tous les autres
- Consommez-les dans les deux jours après les avoir ramassés
- faites contrôler votre récolte par un spécialiste, un pharmacien, une société ou une association de mycologie.

En cas d'apparition de symptômes après avoir mangé vos champignons (tremblements, vertiges, vomissements, diarrhée…), contactez le 15 ou le centre antipoison le plus proche.

Vaccination

Piqûre de rappel

Chaque premier mercredi du mois, la Maison de la Petite Enfance organise une permanence vaccinale gratuite et sans rendez-vous pour les adultes et les enfants à partir de 6 ans.

Horaires : 13h30 - 15h30

Maison de la Petite Enfance
10, mail du Coteau
☎ 01 30 22 42 36

Service en ligne

À quelles aides avez-vous droit ?

L'Etat lance un nouveau service en ligne : www.mes-aides.gouv.fr
Entrez vos renseignements (composition du foyer, ressources, situation professionnelle…), et ce simulateur vous indiquera les prestations sociales auxquelles vous êtes censé avoir droit. Il vous donnera la marche à suivre pour les solliciter. Encore en statut expérimental, la plateforme vous fournit pour l'instant des résultats à titre indicatif et certaines situations complexes peuvent ne pas être prises en compte.

Transports

Navigo passe en « toutes zones »

Depuis septembre, les forfaits Navigo mensuels, annuels et hebdomadaires ont évolué automatiquement en forfait « toutes zones » : ils permettent désormais de voyager sur l'ensemble du réseau d'Ile-de-France tous les jours et en illimité.
Cette évolution concerne également les forfaits Solidarité hebdomadaires et mensuels. Pour ceux qui le souhaitent, il est cependant toujours possible de s'abonner uniquement pour les zones 2-3, 3-4 et 4-5, grâce aux forfaits Navigo de proximité.

Plus d'infos sur www.navigo.fr

Don du sang

Donnez votre sang pour le Téléthon

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Carrières-sous-Poissy organise une collecte le 28 novembre de 14h à 19h, à l'espace Colucci. C'est l'occasion de faire une double bonne action, puisque 3€ seront reversés au Téléthon pour chaque don !

Espace Colucci
124 Avenue Maurice Berteaux
78955 Carrières-sous-Poissy

Ecrivain public

Depuis le 13 octobre, le CCAS accueille une permanence de Mme Baroum, écrivain public, au Point d'Accès au Droit chaque mardi, de 9h à 12h.

CCAS
6 place du Trident • ☎ 01 39 74 20 16

Hommage à . . .

Nos pensées vont à la famille de Fahim Aatillah, jeune Chantelouvais de 18 ans qui a perdu la vie dans un accident de deux-roues jeudi 24 septembre au soir. Habitant du quartier de la Noé, Fahim était apprécié de tous.

Bienvenue à . . .

Aaron BENDAFI, Adam BOUDDOU et Nathaël GERAND

Erratum

Quelques erreurs se sont glissées dans le Guide pratique :

- p. 51 : Le Comité du Centenaire est joignable au 06 17 67 82 75.
- p. 53 : Amicale des anciens : la présidente de l'association est désormais Madame Evelyne Sevault, joignable au 01 39 74 03 91.
- p. 55 : La photo en p. 55, est celle de M. Muller, président de l'Union Nationale des anciens Combattants (UNC) 14-18 / 39-45 / AFN.
  6 rue du Vendangeur • ☎ 06 83 11 80 69

Tribune libre

Majorité

Madame, Monsieur,

A l'heure de la réception de vos taxes foncières et d'habitation, certains esprits s'échauffent et la responsabilité des élus locaux est immédiatement mise en cause. Ne soyez pas dupes ! L'Etat socialiste est pervers ! Il diminue les dotations aux collectivités et annonce une baisse des impôts sur les revenus. Dans le même temps il procède à l'augmentation des bases de l'imposition locale.

Et alors ? Eh bien il apparait sur vos avis une augmentation qui n'est pas de notre fait. Jugez plutôt, les taux communaux n'ont pas augmenté entre 2014 et 2015, ni entre 2013 et 2014 d'ailleurs !

Vos élus se sont mobilisés et continueront aux côtés des autres maires de France à combattre une décision absurde et dangereuse qui va asphyxier nos villes et se répercuter sur le quotidien de tous, de la vie associative par exemple.

Sur le terrain, loin de l'agitation politicienne et des discours idéologiques, vos élus locaux s'emploient chaque jour à améliorer votre quotidien à Chanteloup en essayant de faire mieux avec moins, en étant à votre écoute, en étant proches de vos préoccupations. C'est l'objectif des nouvelles permanences d'élus consacrées à vos problèmes de logement ou d'accompagnement social. Ces permanences viendront s'ajouter aux permanences hebdomadaires du maire et des adjoints.

Les élus de la liste « Au cœur de Chanteloup »

Opposition

Madame, Monsieur,

Solidarité – Créée en 1985, les Restos du Cœur fêtent leur trentième anniversaire cette année. 950 000 personnes sont aujourd'hui accueillies (contre 70 000 en 1985…), 128,5 millions de repas sont distribués par près de 70 000 bénévoles. Au-delà de l'aide alimentaire, les Restos mettent en place de nombreuses actions afin de faciliter la réinsertion des personnes les plus fragiles. Nous tenons à saluer tout particulièrement les bénévoles qui interviennent à Chanteloup, ainsi que les autres associations actives sur notre territoire.

Transports – Depuis le 1er septembre dernier, les 4 millions de Franciliens abonnés aux transports en commun paient le même prix : 70 euros par mois, pour se déplacer désormais partout dans la région Ile-de-France. Cette décision illustre la volonté de Jean-Paul Huchon de faire de notre région un territoire solidaire envers les populations les plus précaires.

Sport – Tony Yoka a été sacré champion du monde le 15 octobre dernier. Cette victoire récompense son talent, sa détermination et son humilité. Tony n'est plus aujourd'hui seulement notre fierté chantelouvaise : il est devenu une fierté nationale et défendra les couleurs de la France aux Jeux Olympiques de Rio en 2016. Nous profitons de ces quelques lignes pour le remercier une nouvelle fois de son soutien lors des élections municipales et nous réjouissons naturellement de voir que la majorité municipale, après de longs mois d'hésitation, a fini par accepter de mettre à sa disposition le ring de boxe pour lui permettre de s'entrainer dans de bonnes conditions.

Youssef Abdelbahri
Conseiller municipal d'opposition
Conseiller communautaire - CA2RS

Rendez-vous le...

NOVEMBRE

DU 2 AU 13 NOVEMBRE
Exposition « Supers Citoyens »
de 13h30 à 19h - Espace V. Hugo
Ville

MARDI 3 NOVEMBRE
Conseil municipal
20h - Salle du Conseil

SAMEDI 7 NOVEMBRE
Permanence des élus
Sans rendez-vous de 10h à 12h, à la mairie

Bib et Ludo
Temps fort de contes
14h à 17h - Espaces V. Hugo et J. Prévert
Ville

Soirée festive de l'Union paroissiale
19h à 2h - Salle des fêtes
Union paroissiale

MERCREDI 11 NOVEMBRE
Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918
10h45 - Place de la mairie

SAMEDI 14 NOVEMBRE
Permanence des élus
Sans rendez-vous de 10h à 12h, à la mairie

Soirée disco « Fever'80 »
20h30 - Salle des fêtes
Ville

DIMANCHE 15 NOVEMBRE
Conférence Éduca-Cité
13h30 à 17h - Salle des fêtes
Association Éducacité

MERCREDI 18 NOVEMBRE
Festival Plein Ecran
Projection : la Reine des Neiges
16h - Salle des fêtes
Ville

VENDREDI 20 NOVEMBRE
Sortie hors les murs
SOIRÉE THÉÂTRE
Adopte un homme.com
21h - Espace J. Green, Andresy
Départ en bus à 20h15, Espace V. Hugo

Le Magicien de Soi
Spectacle
15h30 - Chapiteau du Repaire des Contraires
Compagnie des Contraires

SAMEDI 21 NOVEMBRE
Permanence des élus
Sans rendez-vous de 10h à 12h, à la mairie

Main dans la main
9h à 17h - Maison des associations
Ville

Soirée humanitaire Afrique en France
20h - Salle des fêtes
Association Afrique en France

DIMANCHE 22 NOVEMBRE
Le Magicien de Soi
Spectacle
15h - Chapiteau du Repaire des Contraires
Compagnie des Contraires

MERCREDI 25 NOVEMBRE
Conseil Municipal des Enfants
Installation du conseil avec Mme le Maire
19h - Salle du Conseil

Conseil municipal
20h30 - Salle du Conseil

JEUDI 26 NOVEMBRE
Conseil citoyen
Réunion publique de présentation du dispositif
19h - Salle du Conseil

SAMEDI 28 NOVEMBRE
Permanence de Catherine Arenou
Sans rendez-vous de 10h à 12h, à la mairie

DIMANCHE 29 NOVEMBRE
Journée des Parents
14h à 18h - Espace Victor Hugo
Ville

DÉCEMBRE

VENDREDI 4 DÉCEMBRE
Téléthon
À partir de 18h, Complexe David Douillet
Ville et associations

SAMEDI 5 DÉCEMBRE
Loto du Téléthon
20h30 - Salle des Fêtes
Comité des fêtes

Permanence des élus
Sans rendez-vous de 10h à 12h, à la mairie

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE
Island Consort & The Island Voices
Concert de musique classique
16h - Église Saint-Roch
Union paroissiale

Élections régionales
8h à 20h

VENDREDI 11 DÉCEMBRE
Marché de Noël
16h-19h30 - place de la Mairie
Ville

SAMEDI 12 DÉCEMBRE
Permanence de Catherine Arenou
Sans rendez-vous de 10hà 12h, à la mairie

Marché de Noël
11h à 19h30 - place de la Mairie
Ville

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
Élections régionales
8h à 20h

MERCREDI 16 DÉCEMBRE
Noël de la Petite enfance
15h - Salle des fêtes
Ville

Conseil municipal
20h30 - Salle du Conseil

SAMEDI 19 DÉCEMBRE
Permanence des élus
Sans rendez-vous de 10h à 12h, à la mairie

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE
Arbre de Noël
9h30 à 17h - Salle des fêtes
Centre social Grain de Soleil

SOIRÉE DISCO

« Fever'80 »

ENTRÉE
À PARTIR DE
3€

Samedi 14 novembre • 21h

Complexe socioculturel Paul Gauguin

Réservations, service culturel 01 39 27 11 73